



SAISON 2020-2021

Conditions de reprise du basket dans les gymnases de la ville d'Ambérieu à partir du 17 août 2020

protocole sanitaire

- Le port du masque est obligatoire **pour tous à partir de 11 ans**. Seuls les sportifs peuvent l'enlever lorsqu'ils pratiquent. Ils doivent le remettre lorsqu'ils sortent de l'aire de jeu. Les entraîneurs devront garder le masque durant tout l'entraînement.
- Les gradins sont interdits pendant les entraînements. Ils ne seront accessibles, lors des compétitions, qu'aux personnes portant un masque et respectant la distanciation.
- Chaque licencié / licenciée devra venir avec son chasuble perso, réversible noir / blanc. Aucun chasuble du club ne pourra être utilisé.
- La restauration sur place est interdite.

Règles de distanciation

- * 1 mètre pour les moments de briefing, consignes
- * 2 mètres pour l'encadrant lors de l'entraînement

Hygiène

- Lavage des mains avec savon ou solution hydroalcoolique avant et après la pratique.
- Désinfection des ballons et du matériel collectif après chaque séance. Le produit sera mis à votre disposition et rangé dans le placard des ballons.
- Les vestiaires et douches restent fermés. Le sportif devra arriver en tenue.
- Chaque bouteille d'eau sera marquée et repérée par son utilisateur.
- Les sanitaires devront être désinfectés après chaque passage, chasse d'eau tirée, bouton désinfecté. Le matériel vous sera fourni et sera entreposé dans le placard des ballons.
- Les locaux et points de contact seront désinfectés par les employés communaux au moins une fois par jour.

Obligation des entraîneurs

- Chaque entraîneur devra tenir une fiche de présence des participants à l'entraînement et les tenir à disposition des autorités sanitaires et du référent Covid.
- Chaque entraîneur veillera à faire respecter ces consignes et à ne pas accepter un joueur qui pourrait présenter des symptômes
- Pour les catégories U7 à U15, à la fin de l'entraînement, l'entraîneur conduira les licenciés / licenciées à la porte du gymnase où les parents seront présents pour les récupérer. Interdiction aux parents, sauf cas exceptionnel, d'entrer dans le gymnase lors des entraînements.

*Merci à chacun de bien vouloir respecter et faire respecter ces consignes,
c'est une responsabilité partagée afin que nous puissions continuer à pratiquer le plus sereinement possible*